Image not found or type unknown

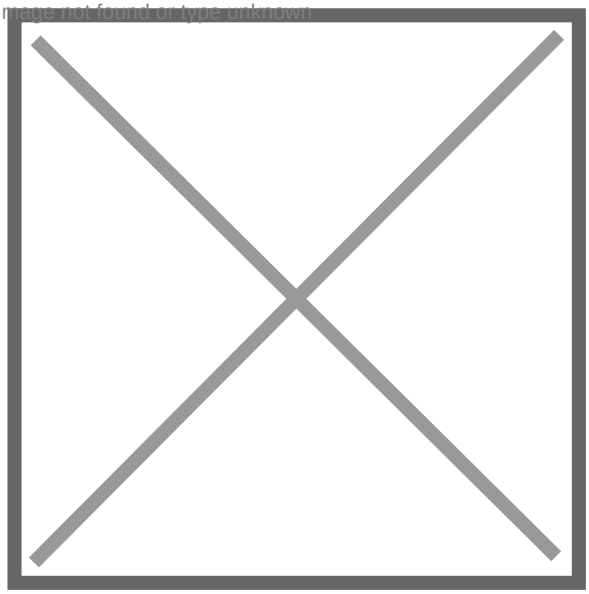

Dégradation de biens, vols.

Par **kabi**, le **02/08/2010** à **21:10**

Bonjour,
Je me permet de vous écrire ce sujet car je voudrais avoir quelques conseils pour une affaire où ma mère est la victime. Je relate les faits en quelques lignes:

Depuis le mois de mars, sa voiture est vandalisée, une première fois tags, 3 pneus crevé, le montant qu'elle a dù payer de sa poche s'élève a 400€ environs.

Puis depuis le début de l'été, tout s'accélère, tout les week end sa voiture est détériorée : un jour un rétro, puis la semaine suivante le second rétro puis l'antenne, puis un pneu crevé etc... Elle a porté plainte contre X pour chacune des dégradations et elle se pensait visé en particulier car aucune autre voiture du voisinage n'est visée. Samedi dernier, elle se cache avec son ami dans la rue et ils attendent... Là, arrive un homme qu'elle connait, il essaye d'ouvrir toutes les portières avant de s'en prendre a un essuie-glasse, de là, son ami saute sur l'individu et ma mère appelle la police. L'essuie-glasse n'ayant pas été cassé, la police relève l'identité de la personne et la laisse partir. Il était ivre...
Une heure plus tard l'ami de ma mère reste à l'extérieur pensant à une récidive immédiate. L'homme revient, rentre dans l'immeuble et essaye de s'introduire dans l'appartement (sans y arriver), l'ami de ma mère allume la lumière l'individu est surpris et lui saute dessus, il réplique en le frappant au visage. La police revient, on lui dit que c'est interdit et il repart tranquillement chez lui.... Dimanche ma mère a été porter plainte et le gardien de la paix qui est présent lui dit qu'il n'y a rien a faire sauf si l'individu avoue tout... Aucune emprunte n'a été relevé. L'individu lui pique aussi son courrier mais la toujours pas de prise d'empruntes...
Ma mère et ma soeur se sentent maintenant en danger, l'individu n'est pas stable psychologiquement et peut recommencer à tout moment. Le seul moyen de le stopper serait presque qu'il agresse ma mère... On dirait qu'il faut l'irréparable pour que les choses bougent .
Le montant des dégradations et des vols de courriers (une amende a été majorée) s'élève a plus de 1000€ sans la réparations de quelques éléments pour le moments.

J'aurais aimé avoir des conseils de l'extérieur pour avoir tout les outils en mains. Doit-elle prendre un avocat? a-t-elle des chances de gagné le procès en vus des éléments? Que faut-il faire?

Merci pour votre aide et d'avoir pris le temps de lire.

Kévin K.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés